

Publicité

Annonces: 15 ct. le mm. ou son espace
Réclames: 40 ct.
Avis mortuaires: 35 ct.
Régie des annonces:
Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements

Suisse . . . . . Fr. 20.-
Etranger . . . . . Fr. 28.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration:
Martigny
tél. (026) 6 10 31

A la pointe de l'actualité

LA SUISSE CHEZ ELLE

Dominer les problèmes de notre temps, ce n'est pas seulement constater que la Suisse se trouve, face au monde, dans l'obligation de concilier sa neutralité avec les impératifs découlant de l'interdépendance des Etats et des progrès d'une intégration européenne.

C'est aussi, chez nous, admettre une adaptation de nos structures de base à une évolution constante des événements.

Sur le plan interne, ces structures de base sont tout d'abord le fédéralisme qui consacre l'existence d'états cantonaux dans un état central et qui, plus poussé encore, attache à l'autonomie communale une importance primordiale.

En outre, nous considérons comme un élément de structure la démocratie directe qui laisse le dernier mot aux citoyens dans le choix de la plupart des magistrats et dans l'adoption des normes législatives qui le régissent.

Enfin, c'est une des caractéristiques de notre pays de donner à la personne humaine le maximum de liberté, celle-ci se caractérisant par l'inscription, dans la constitution, de droits inviolables touchant à la conscience, à la croyance, au culte, à l'activité économique ainsi qu'à la propriété.

Ce sont ces structures qui expliquent la survivance, chez nous, d'un régime plus que centenaire, alors que la plupart des pays du monde ont connu des bouleversements considérables durant le même temps.

Elles ont, en définitive, assuré la paix intérieure, relative certes, mais réelle dès le moment où tout esprit de conquête territoriale disparaissait entre Confédérés, où ceux-ci étaient garantis dans leurs droits personnels et pouvaient participer à la vie publique.

Il s'agit là, évidemment, d'une situation de la Suisse vue d'une certaine distance, au moment où on allège l'histoire de ce qui en constitue les notes marginales.

En fait, nous savons tous qu'au cours des ans, les luttes politiques ont substitué, prenant tantôt un tour courtis, tantôt un tour plus violent, que le système n'a pas toujours empêché la violation de certains droits et que,

dans le domaine économique en particulier, les abus et la soif de richesse des uns ont souvent réduit les autres à la portion congrue, provoquant en elle des remous.

Mais le fait que de graves révolutions ont été évitées prouve que le système de base est bon, dès le moment où il a permis de trouver des solutions pour atténuer ce qui pouvait être source de mécontentement.

Tout cela parce que, comme nous le disons plus haut, on a su adapter les structures à l'évolution. Et le but d'une politique clairvoyante est de savoir le faire sans cesse à l'avenir.

Ainsi, le fédéralisme se laisse transformer. Il a reçu au cours des ans de solides coups de butoir et il n'est qu'à considérer la prolifération des lois fédérales pour s'en rendre compte.

On a longtemps accusé les radicaux d'être des centralisateurs, au moment où ils réalisaient l'unification du droit civil et pénal, où ils nationalisaient les postes et les chemins de fer, où ils supprimaient les contingents militaires cantonaux et les barrières douanières entre cantons, où ils préconisaient des lois sociales à l'échelon national, etc.

Qui s'en plaindrait aujourd'hui? En fait, sont centralisateurs tous ceux qui admettent que l'application de la devise « un pour tous, tous pour un » doit entraîner l'entraide en matière militaire, la péréquation financière, la planification routière, l'appui fédéral généralisé en matière économique et en particulier agricole, les impôts fédéraux, la prise en charge par l'état central de certaines dépenses d'instruction publique et tant d'autres institutions pour la mise sur pied desquelles on s'en remet à Berne.

Et ces centralisateurs-là on les trouve dans tous les partis. Dans certains, on a le courage de l'admettre, dans d'autres on se targue d'un fédéralisme farouche, en souscrivant toutefois à toutes les initiatives qui mettent de plus en plus de compétences dans les mains de la Confédération.

Il faut donc assez d'honnêteté pour admettre que le fédéralisme trouve sa limite là où il ne permet plus l'entraide fédérale et la coordination et surtout là où il sert d'argument aux

cantons riches pour ne pas accomplir leurs devoirs de solidarité envers les cantons pauvres.

Voilà pourquoi, avec les années, la notion du fédéralisme se transformera encore, que nous le voulions ou non. Veillons à ce qu'elle ne disparaisse pas, certes, gardons tout ce qui peut être gardé dans la compétence des cantons.

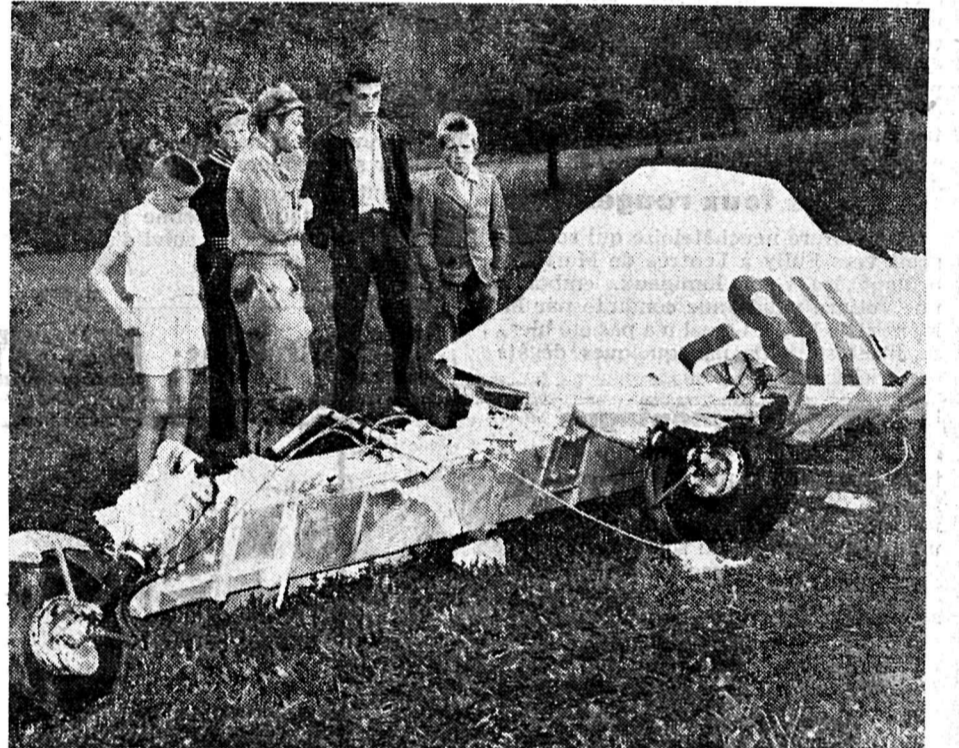
Mais admettons qu'une certaine planification à l'échelon élevé est de plus en plus nécessaire si l'on ne veut pas gouverner à la petite semaine et que cette planification ne peut se concevoir que par un certain abandon de

positions cantonales trop rigides, en faveur de solutions d'ensemble.

Quant aux droits fondamentaux, inscrits dans la Constitution, ils sont sacrés, certes, mais ils ne sauraient être que des licences sans barrière. Ils s'insèrent dans un ordre et une discipline indispensables à la protection de ces mêmes droits pour tous.

Ils postulent donc, de la part de l'Etat, une réglementation à la mesure du désordre et de l'indiscipline qui pourraient apparaître par suite d'un abâtardissement des vertus civiques hélas menacées par un matérialisme effréné.
Edouard Morand.

Les deux occupants de cet avion ont été tués



Un monoplan de sport, à bord duquel se trouvaient le pilote et un passager, s'est brusquement écrasé dans la région du col du Brunnig, pour des raisons que l'enquête ouverte par l'office fédéral de l'air s'efforce d'établir. Selon des témoins oculaires, l'avion aurait fait plusieurs tonneaux avant d'exploser et de s'abattre au sol. Le pilote, Franz Ganz, et son passager, Hans Rudin, président de la commune d'Ipsach dans le canton de Berne, ont été tués sur le coup.

La fédération économique du Valais s'est donné un nouveau président

Jamais peut-être l'assemblée de la fédération économique du Valais n'aura été attendue avec autant d'intérêt.

Il est vrai que dans l'ordre du jour figurait un point qui avait de quoi passionner tout un chacun.

Qui allait succéder à M. Angelin Luisier à la tête de la fédération.

Comme chacun le sait, M. Luisier ne peut plus, à la suite des nouvelles fonctions qu'il va assumer à l'Etat du Valais, présider aux destinées de la fédération.

Alors que le rapport de gestion, ainsi que les comptes et le budget ne donnaient lieu à aucune remarque, l'atmosphère devint un peu plus tendue lors de la nomination du nouveau président.

M. Bernard de Torrenté, appuyé par M. Varone, proposa alors la candidature de M. Joseph Michaud, l'actuel directeur de Provins. Immédiatement, M. Veillon, proposa alors que l'assemblée nomme, pour une année, ou même plus, M. Henri Wuiloud, vice-président. Après divers échanges de point de vue, il fut passé au vote, au bulletin secret.

Le résultat fut celui de la logique et aussi celui que tout le monde attendait. A savoir: M. Joseph Michaud fut élu par 132 voix, alors que M. Wuiloud en obtenait 46.

Ainsi, la fédération économique du Valais s'est donné un président qui, bien qu'encore jeune, a déjà fait la preuve de ses énormes capacités, capacités qu'il pourra mettre au service de la fédération.

Pour clôturer la séance, M. Olivier Reverdin, directeur du Journal de Genève,

fit un exposé, peut-être un peu long, mais en tout cas intéressant sur « La Suisse face à la crise de l'intégration européenne ». Possédant à fond le sujet, M. Reverdin partit des Anciens Grecs, passa par la création de la Confédération suisse pour arriver à cette fameuse

L'action de Pierre Annen

A la suite de l'enquête ouverte contre M. Pierre Annen, accusé (selon l'art. 276 du code pénal suisse), de provocation et d'invitation à la violation des devoirs militaires;

Les soussignés: soutiennent la thèse du professeur Annen, selon laquelle le principe démocratique implique le respect de l'individu, et par là-même, le respect des objecteurs de conscience, qui, s'ils sont en minorité, doivent néanmoins avoir la possibilité d'agir selon leur conscience, en accomplissant un service civil en remplacement du service militaire;

profitent de l'occasion qui leur est donnée par l'actualisation du problème, de manifester leur entière adhésion à la création d'un service civil pour les dits objecteurs, protestent contre la confiscation arbitraire du fichier de M. Arthur Villard, constitué par plusieurs milliers d'adresses de personnes s'intéressant d'une manière ou d'une autre, aux problèmes de la paix,

demandent instamment aux autorités qu'elles restituent ce fichier dans le

intégrations qui est actuellement le cheval de bataille de tout confédéré.

A l'issue de l'apéritif offert par la commune de Troistorrens, les participants prirent part au banquet officiel, au cours duquel le représentant de l'Etat du Valais, en l'occurrence M. Marcel Gross, apporta le message du Conseil d'Etat.

Dans un prochain article, nous présenterons plus en détail l'activité immense de la fédération économique du Valais.

plus bref délai, insistent sur le fait que le professeur Annen, à travers son action, ne faisait que tenter de regrouper des convaincus qui jusqu'à présent, luttèrent isolément, ou s'approprièrent à le faire.

Louis Allement, horloger, Chaux-de-Fonds; Jean-Marc Barrelet, étudiant, Neuchâtel; Max-Henry Béguin, docteur en médecine, La Chaux-de-Fonds; François Chofafat, étudiant en médecine, Lausanne; François Corbellari, publiciste, Chaux-de-Fonds; André Gosteli, secrétaire, La Chaux-de-Fonds; Edouard Holmuller, professeur d'allemand, La Chaux-de-Fonds; Jules Humbert-Droz, journaliste, Chaux-de-Fonds; Marcel Job, éditeur, Neuchâtel; Gilbert Rochat, professeur d'horlogerie, Chaux-de-Fonds; François Roulet, jardinier, Chaux-de-Fonds; Michel Rousson, sociologue, Neuchâtel; Marcel Schweizer, bijoutier, La Chaux-de-Fonds; Lucien Schwob, artiste peintre, Chaux-de-Fonds.

Vous m'en direz tant!

Il paraît que l'énerverment, le simple énerverment, équivaut pour celui qui l'endure à une dépense physique épuisante et qui se traduirait, transposée sur le plan du sport, à un véritable marathon.

Mieux vaut donc, même à soixante-dix ans, couvrir un deux cents mètres haies, en cuissettes, plutôt que d'endurer assis et en veston, une irritation préjudiciable à sa santé.

Une personne qui ne céderait jamais à un petit énerverment prolongerait donc sa vie, à condition toutefois de presser un peu le pas quand elle se sentirait menacée par un camion, alors qu'une autre abrégierait ses jours dans la mesure où elle serait à la merci de ses nerfs.

Cette science, je l'ai puisée dans des revues savantes, et si je me permets de la résumer à votre intention c'est avec l'espoir que vous en saurez tirer le haut enseignement que je ne parviens pas à en tirer moi-même.

Qu'on ait tort de s'énerver, j'en suis parfaitement convaincu, car on ne fait ainsi qu'aggraver ses tourments, mais le moyen de garder un calme olympien, dans toutes les circonstances de l'existence, je ne l'ai pas encore trouvé.

Pour les excès verbaux ou écrits dont on peut être victime, ou dans une polémique ou dans la conversation, ça ne va pas trop mal, je vous remercie...

Ces outrances ne parviennent plus à m'inquiéter, car je n'attache aux gros mots et aux accusations mensongères aucune importance.

Quand il s'y mêle un élément artistique, il s'agit d'un genre littéraire et il convient par conséquent, de les juger en critique et non pas en auditeur offensé, et quand

elles sont le fait d'un mauvais coucheur, c'est lui qu'elles déconsidèrent.

Et puis, si l'on prend la précaution de ne réduire son petit univers qu'à quelques personnes que l'on aime, on est immunisé contre les agissements des autres.

C'est toujours autant de gagné. En revanche, on a trente-six raisons de s'énerver constamment, parfois pour des motifs honorables, lorsqu'on se range d'inquiétude pour autrui, parfois pour des raisons vaines, lorsqu'on craint de manquer un train ou qu'on ne parvient pas à accéder le rythme de son travail à celui d'une concasseuse.

Peut-être arriverait-on à une paix relative en se fourrant du coton dans les oreilles, mais alors on s'affolerait de ne plus rien entendre.

Personnellement, vous le voyez, je m'initie aux ravages de l'énerverment par la lecture des articles que leur consacrent des spécialistes, mais comme ils se bornent à signaler le mal sans en donner les remèdes, vous ne sauriez imaginer à quel point leurs propos démoralisateurs m'énervent par leur moralité!

PECHE SPORTIVE AU LAC DE CHAMPEX

Champex-Lac, 1480 m., dans le massif du Grand-St-Bernard, a ouvert son lac à la pêche sportive jusqu'au 30 septembre. La société locale de pêche empoissonne régulièrement et rationnellement le lac par la mise à l'eau saisonnière de 3000 truitelles et par un alevinage intensif d'ombles chevaliers. Le permis de pêche hebdomadaire coûte fr. 20.-, le mensuel fr. 40.-.

# DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

## Certainement pas des monstres

Après Sierre, Martigny a accueilli samedi et dimanche derniers, le Vivarium du Vieux Lausanne. Cette exposition qui a eu lieu en la grande salle du Casino Etoile a connu un très grand succès. Le grand nombre de visiteurs le prouve d'une façon éloquente, car le public de Martigny, jeune ou moins jeune, en est ressorti enthousiasmé.

Généralement les serpents sont considérés comme des monstres. Depuis Adam et Eve, cette catégorie d'animal a été entourée de bon nombre de légendes ou de croyances ridicules.

On croit habituellement que les serpents hypnotisent leur proie. Or ce n'est pas le cas, car leurs yeux n'ont qu'une fixité due à l'absence de paupières. Combien de fois avons-nous lu également que les serpents buvaient du lait ou que leur peau était gluante. Chacun connaît de réputation ce petit reptil du Brésil, le serpent minute, qui inspire une terreur effroyable à tous les indigènes. Or cet animal non venimeux qui mesure 15 centimètres est inoffensif. Il ne fait que bénéficier de la réputation de serpents venimeux beaucoup plus grands que lui. Et là encore il y a exagération car les reptiles possèdent les plus redoutables venins (par exemple le mocassin d'eau) tuent en un minimum d'une demi-heure. Erreur également lorsqu'on affirme que les pythons atteignent 17 mètres de longueur, alors que celle-ci ne dépasse jamais dix mètres; ou encore que les cobras se laissent

charmer par le son de la flûte, alors que leur organe auditif est pratiquement nul.

C'est dans le but de renseigner objectivement le public que les animateurs du Vivarium du Vieux Lausanne, MM. Garzoni et Monbaron ont mis sur pied cette intéressante exposition. Leur gentillesse et leur compétence ont fait la joie des visiteurs qui ont infiniment apprécié leurs commentaires.

Chacun des nombreux reptiles exposés méritent qu'on s'y attarde. Mais certains, à cause de leurs particularités, s'attirent une plus large audience: le crotale ou serpent à sonnette par le bruit de la crécelle qu'il fait avec sa queue; le crapaud à changements de couleurs; le python, le plus grand; le crapaud de l'Argentine à la forme plus que bizarre; l'alligator à la puissante dentition; la vipère du Gabon qui possède une peau splendide et dont les dents peuvent atteindre cinq centimètres; le mocassin d'eau, le plus agressif; le boa imperator, le plus familier.

Merci encore aux initiateurs de cette exposition. Ils auront permis au public de Martigny de se familiariser avec des animaux qu'ils ne considéraient certainement plus comme des monstres parce qu'ils auront appris à mieux les connaître. Et en guise de conclusion, nous ne pourrions mieux faire que leur souhaiter plein succès pour leurs futures expositions, et encourager fortement le public à y participer.

G. L.

### Automobiliste blessée

Samedi, une voiture portant plaques genevoises, conduite par Mlle Sandra Suopperer, de nationalité américaine mais habitant Genève, est sortie de la route à la suite d'une embardée entre Charat et Martigny. Après avoir effectué plusieurs tonneaux, le véhicule bascula contre un talus. La conductrice a été transportée à l'hôpital de Martigny. Hier soir, ses nouvelles étaient satisfaisantes.

### Et les feux rouges ?

Une voiture neuchâteloise qui se dirigeait vers Fully à l'entrée de Martigny brûlant les feux lumineux, emboutit une voiture valaisanne conduite par M. Métroz, de Fully, lequel n'a pas été blessé. Tout se solde par quelques dégâts matériels.

### Chute en montagne

Agée de 80 ans, Mme Rambert effectuait une petite promenade dans les parages du plateau de Saleinaz lorsqu'à la suite d'un faux mouvement elle fit une violente chute au sol.

Souffrant d'une fracture de jambe, l'infortunée octogénaire a été hospitalisée à Martigny.

### SAXON

### Roulez tambours... mais ne dérangez personne

A peine la population habitant en bordure de la route cantonale, dans le village de Saxon, était-elle endormie hier soir, dès que se fut calmée l'intense circulation qui caractérise des dimanches et les jours de fête, qu'elle était brusquement réveillée par un roulement de tambours.

Il était 22 h. 30. C'était le « Corps de Musique » de la cité des abricots qui revenait de Nax.

Nous pensons sincèrement qu'il aurait été préférable, à cette heure tardive, de renoncer à faire un cortège et de réveiller ainsi la population, à la veille d'un jour ouvrable.

Tout ceci me fait songer au jour où la fanfare la Concordia revenait d'Orsières où se déroulait un festival des fanfares radicales. Ce jour-là, donc, la « Concordia » avait renoncé à faire un cortège, étant donné l'heure tardive. Or, il n'était que 21 h. 30, soit une heure plus tôt que celle à laquelle le « Corps de Musique » éveillait la population hier soir.

Nous nous permettons de faire ces remarques en toute objectivité et nous espérons que personne ne nous en vaudra de les avoir formulées et qu'elles n'altéreront point les excellentes relations que nous avons avec le « Corps de Musique » de Saxon, malgré notre adversité politique.

Roulez tambours, mais ne dérangez personne.

P. Schweickhardt.

### Rallye automobile de la JR

Notre correspondant donnera mercredi le compte rendu de ce rallye qui connut un franc succès et qui conduisit les sympathisants radicaux dans la charmante région de Loye sur Grône.

### Voyage en Afrique

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune correspondant saxonnais, Pierre Schweickhardt, séjournera en Afrique durant environ six mois afin de réaliser sur ce continent des reportages et des photographies qui ne manqueront sans doute pas d'intéresser.

Le départ a été fixé au 15 décembre de cette année.

Nous lui souhaitons un heureux succès dans cette délicate entreprise.

### LEYTRON

### Première messe de Bernardin Prodi

C'est incontestablement toute la commune de Leytron qui s'est préparée afin de recevoir magnifiquement un enfant du pays, Bernardin Prodi qui, ordonné prêtre il y a quelques jours à Strassbourg, revenait dans son village afin d'y célébrer sa première messe solennelle.

Les autorités communales et la population ont entouré le jeune prêtre au cours de l'office qui fut suivi d'une chaleureuse réception.

Migraines: **Mélabon**

le médicament réputé sous forme de cachets

### CHARRAT

## Consécration de l'église

C'est par des sons de cloches que les gens de Charrat se sont réveillés à l'aube de ce 7 juillet, journée merveilleuse où fut consacrée la nouvelle église dédiée à saint Pierre, patron de notre commune. Cet édifice aux lignes modernes, quoique étant resté dans un style qui s'harmonise très bien avec le cadre actuel est l'œuvre de l'architecte Mathey de Martigny. L'artisan No 1, M. le recteur Hermann Bonvin, est fier d'avoir pu enfin doter notre beau village d'un sanctuaire digne de ce nom pour célébrer les offices religieux.

Il est 9 heures lorsque S. E. Mgr Adam, évêque du diocèse de Sion, a le privilège de faire l'aspersion extérieure et intérieure, l'aspersion de l'autel majeur, la prise de possession et dédicace de l'église, la translation et la disposition des reliques, la consécration de l'église et de l'autel, l'offrande de l'encens et la vêturation de l'autel. Après la messe pontificale célébrée par S. E. Mgr l'évêque, un cortège conduit par les deux fanfares de la localité amène officiels et invités sur la place communale où fut servi le vin d'honneur offert gracieusement par la municipalité. Après une petite aubade les invités se rendent dans la salle de gymnastique où un succulent banquet, appâté avec goût tout particulièrement par M. Robert Frœhlich, l'actuel tenancier du Grand Quai à Martigny, attend les convives. La partie oratoire soigneusement orchestrée par le chanoine Delavy donne l'occasion à de hautes personnalités d'exprimer leurs félicitations à tous ceux qui ont œuvré pour l'édification de ce beau sanctuaire dédié à Dieu.

Après le discours de circonstance fait par M. Jules Cretton, président du comité de construction, la parole est donnée à S. E. Mgr Adam qui très à l'aise ne peut cacher sa fierté et sa joie d'avoir pu consacrer cette nouvelle église, ce temple de Notre Seigneur, qui manquait dans cette belle commune laborieuse de Charrat.

Mgr Adam ne manqua point l'occasion de remercier tous les artisans de l'œuvre sans oublier les généreux donateurs. En termes élogieux il rappela la valeur et la nécessité d'une église pour tous les catholiques.

C'est ensuite à M. Marcien Cretton président de la commune de s'exprimer. Aussi nous nous permettons de retracer son beau discours:

Excellences, MM. les membres du clergé MM. les invités, Mmes et MM.,  
On rapporte qu'aux jeunes diplomates qu'il envoyait en mission Talleyrand avait

coutume de dire: «Souvenez-vous messieurs qu'on ne sait jamais devant qui l'on parle». C'est pourquoi je crains quelque peu que mes paroles ne soient pas à la hauteur de l'assistance choisie d'aujourd'hui. D'avance j'ose espérer que vous voudrez bien m'accorder un peu de sympathie et quelque indulgence.

En effet c'est un des privilèges de ma modeste fonction d'être ce jour l'interprète du Conseil communal et de la population de Charrat pour vous souhaiter la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue.

Une nouvelle église sort de terre et la paroisse nous convie aimablement à prendre part à sa joie, nous sommes honorés et lui exprimons nos remerciements.

Comme tous les habitants de notre beau pays, nous connaissons le prix de l'ordre et aimons la liberté.

Cependant à Charrat plus qu'ailleurs peut-être l'on ne suit pas toujours la plus parfaite orthodoxie.

Un fait deux hommes ensemble n'est-ce pas souvent deux puissances qui s'opposent? En dépit de cette singularité il existe entre ses habitants une communauté de fait et d'esprit, une communauté de bonne volonté.

De la bonne volonté, il en a fallu pour mener à bien la réalisation du projet que nous fêtons aujourd'hui et auquel l'administration communale a apporté sa contribution selon ses possibilités.

C'est pourquoi les paroissiens doivent une reconnaissance aux Autorités religieuses, aux responsables, aux desservants, à l'architecte, entrepreneur et ouvriers, aux donateurs qui par leurs conseils, leur travail, leur générosité ont permis la construction de cette nouvelle église. A la manière des anciens bâtisseurs vous avez voulu «Dieu premier servi».

Les hommes ne vivent pas seulement de pain, pas seulement d'intelligence, mais aussi de bonté, d'amitié, de respect mutuel.

Aussi après la solennité de ce dimanche permettez-moi, Excellences, Mesdames, Messieurs, de conclure, et je ne saurais mieux le faire, qu'en rappelant le regretté Philippe Farquet dit Alpinus; Philippe

Farquet qui aimait notre village écrivait: «J'ai vu un jour sculptée sur une poutre d'une ancienne maison de Charrat, une inscription qui pourrait servir d'inscription à la porte du village: Paix à ceux qui entrent, salut à ceux qui s'en vont.»

C'est le vœu le plus cher que je forme aujourd'hui.

Preennent ensuite la parole Mgr Lovey prévôt du Grand-St-Bernard, M. Tornay président de Martigny-Bourg et président du Conseil mixte de la grande paroisse de Martigny, M. le prier Clivaz et en dernier M. le recteur Hermann Bonvin desservant de Charrat, tout ému donne à chacun des mots de reconnaissance et de remerciement en rappelant que S. E. Mgr l'évêque vient de faire de cet édifice la maison de Dieu, les portes du Ciel, d'où le carillon des cloches sonnera notre arrivée en Paradis. Et c'est sur des sons musicaux que cette magnifique journée se termina laissant à chacun un beau souvenir.

F. C.

### Réception de la gymnastique

C'est avec fierté que la société de musique «L'Indépendante», les pupilles et pupillettes se rendaient à la gare le dimanche 30 juin pour recevoir la section de gymnastique «Helvétia» de retour de la fête fédérale de Lucerne. Il était 20 h. 30 lorsque le train entrain en gare, la musique donnait son aubade et deux charmantes pupillettes offrirent au président et au moniteur un magnifique bouquet de fleurs. Un cortège s'ensuivit, traversant les rues de notre village et c'est sur le plancher de bal de la Saint-Pierre que ces as de la gymnastique reçurent toutes les ovations qu'ils méritaient. M. Léon Cretton, vice-président, représentant des autorités communales, félicita la société «Helvétia» pour sa prestation à Lucerne puisqu'avec 145,28 points elle se hissa deuxième section romande et première de notre canton. Il rendit hommage au jeune André Dondainaz qui fut couronné en national à ce grand rassemblement des gymnastes suisses. M. René Gaillard, président de la société, prit ensuite la parole, retraça aux personnes présentes les péripéties et les résultats de la société en Suisse alémanique et remercia la fanfare pour le beau geste qu'elle a fait en allant les accueillir à la gare.

# DISTRICT D'ENTREMONT

## Liddes, centre de la céramique romande

Depuis dimanche après-midi, Liddes, cet ancien relais des diligences et chaînes à porteur est devenu, pour quelques

semaines, le centre de la céramique romande.

Si cette exposition ne semble pas passionner nos foules, il en va tout autrement à l'extérieur de nos frontières, et il ne fait aucun doute que dans les jours à venir, de nombreux voyageurs empruntant la route du Saint-Bernard s'arrêteront quelques heures au village afin d'y admirer de véritables petits chefs-d'œuvre, malheureusement trop peu connus dans notre pays.

De nombreux artistes, venus de toute la Suisse romande ont tenu à marquer leur intérêt à cette exposition en effectuant le voyage à Liddes, dimanche après-midi, afin de participer au vernissage de cette exposition.

Grâce au dynamisme des autorités et des habitants de Liddes, le visiteur peut admirer dès ce jour, près de 160 œuvres d'artistes différents. Liddes s'était déjà fait une jolie réputation l'an dernier en organisant l'exposition des œuvres du peintre genevois Mégard.

Grâce à cette exposition de céramique, qui durera tout l'été, le village ajoute un nouveau fleuron à sa couronne.

### CHAMPSEC

### Une voiture dévale un talus

Dans la soirée de dimanche, un habitant de Champsec, M. Robert Filliez, qui circulait au volant de sa voiture sur la route de la vallée de Bagnes, a brusquement, pour une raison inconnue, perdu la maîtrise de son véhicule qui après avoir fait une embardée a dévalé un talus.

Souffrant d'une commotion et de contusions multiples, M. Filliez, à qui nous présentons nos vœux de prompt rétablissement, a été hospitalisé à Martigny.

### ZERMATT, UN PARADIS DE TOURISME PEDESTRE

La Société de développement de Zermatt a fait cette année un effort particulier pour l'aménagement des chemins pédestres. Plusieurs kilomètres d'itinéraires balisés sont à la disposition des touristes, soit dans les environs immédiats de la station, soit sur les hauteurs où mènent les installations mécaniques du Gornergrat, du Schwarzsee et de la Sunnegga.

### SANETSCH, UN BUT D'EXCURSION APPRECIÉ

La route Sion-Sanetsch est ouverte au trafic et un car postal assure deux fois par jour la liaison de Sion au col du Sanetsch, où un hôtel de famille offre gîte et nourriture.

# SUZE

L'apéritif des gens prudents



## UNION DE BANQUES SUISSES

Emission d'un

# EMPRUNT 3 3/4 % DE 1963 DE FR. 100 000 000

Modalités de l'emprunt	Durée maximum 12 ans
	Obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000 valeur nominale
	Coupons annuels payables le 31 juillet
	Cotation aux principales bourses suisses
Prix d'émission :	99,40 % + 0,60 % moitié du timbre fédéral
Durée de la souscription :	du 12 au 19 juillet 1963, à midi

Des prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus à tous les guichets de notre établissement.

## UNION DE BANQUES SUISSES

# La grande plongée !

## VENTE AU RABAIS

autorisée  
du 10 au 27 juillet

Robes Dames

9,- 12,- 15,- 19,- 29,-

Manteaux d'été

39,- 49,- 59,- 79,-

Jupes

7,- 9,- 12,- 15,- 19,-

Blouses

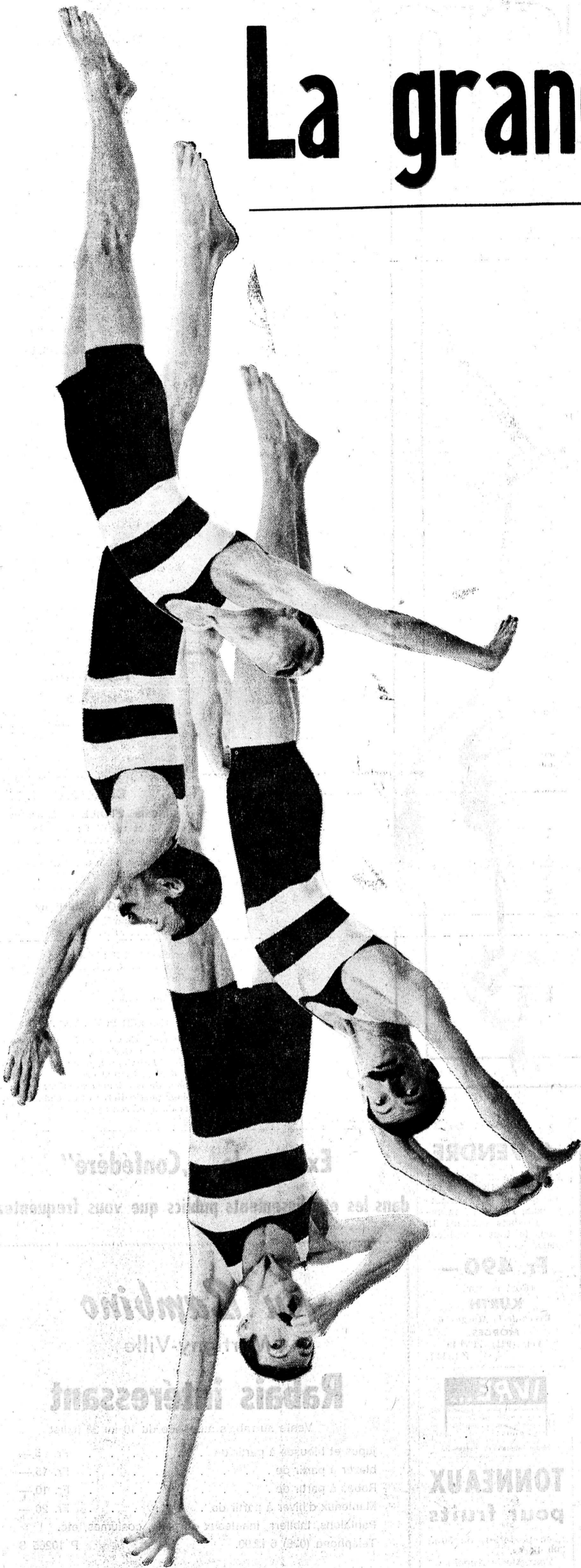
4,- 7,- 9,- 12,-

Manteaux pluie

15,- 19,- 29,- 39,-

VOYEZ NOS VITRINES

# Gonset



Rabais intéressant

TONNEAUX  
pour fruits

LE CONFÉDÉRÉ

# innovation



## L'Innovation sonne le départ de sa grande **VENTE** au **RABAIS**

Mercredi matin dès 8 h.

DANS TOUT LE MAGASIN, DES ARTICLES DE  
QUALITÉ SACRIFIÉS  
AVEC DES RABAIS DÉPASSANT 50 %

Vente au rabais autorisée du 10 au 23 juillet 1963

### Le Confédéré vous renseigne

#### Radio-Sottens

Mardi 9 juillet

1er programme : 7.00 Bonjour à tous - 7.15 Informations - 11.00 Emission d'ensemble - 12.00 Midi à quatorze heures - 12.45 Informations - 12.55 La véritable histoire de Robinson Crusoe - 13.05 Mardi les gars - 13.15 Disques pour demain - 13.40 Le disque de concert - 16.00 Le rendez-vous des isolés - 16.20 Sur la plage - 17.00 Le magazine de la médecine - 17.20 Le clavier est à vous - 17.45 Entre parenthèses - 18.00 Bonjour les jeunes - 18.30 Le Micro dans la vie - 19.00 La Suisse au micro - 19.15 Informations - 19.25 Le miroir du monde - 19.45 L'aventure moderne - 20.10 Refrains en balade - 20.30 Les Husards - 22.05 Coq d'Or - 22.30 Informations - 22.35 Les chemins de la vie - 23.00 Musique pour vos rêves.

2e programme : 19.00 Emission d'ensemble - 20.00 Disques demandés - 20.30 Orchestre Radiosa - 21.00 Le quart d'heure des variétés - 21.15 Chansons de chez nous - 21.30 H. Zacharias - 22.00 Club nocturne.

Mercredi 10 juillet

1er programme : 7.00 Bonjour à tous - 7.15 Informations - 8.30 La radio vous tient compagnie - 10.00 L'opérette dans le monde - 10.30 Virtuoso - 11.00 Emission d'ensemble - 11.40 Chansons et musique légère - 12.00 Midi à quatorze heures - 12.45 Informations - 12.55 La véritable histoire de Robinson Crusoe - 16.00 Le rendez-vous des isolés - 16.20 Eddie Barclay - 16.30 Tour de France cycliste - 17.00 Les nouveautés du disque - 17.15 Bonjour les enfants - 17.45 Nous n'irons plus au bois - 18.00 Les visiteurs du mercredi - 18.30 Le micro dans la vie - 19.00 La Suisse au micro - 19.15 Informations - 19.25 Le miroir du monde - 19.45 Trois étoiles - 20.00 Fraternelle Amazonie - 20.20 Introduction au concert - 20.30 Concours international reine Elisabeth de Belgique, violon - 22.30 Informations - 22.35 Le jardin de la poésie française.

2e programme : 19.00 Emission d'ensemble - 20.00 Disques demandés - 20.30 Ensemble M. Robbiani - 20.50 Pays d'origine, Italie - 21.30 Mélodies australiennes - 22.00 Swiss Modern Souid - 22.30 Musique pour rêver.

#### Télévision

Mercredi

16.00 Tour de France cycliste - 17.00 Le cinq à six des jeunes - 20.00 Téléjournal - 20.15 A travers Lucerne - 20.30 Tour de France cycliste - 20.40 L'Escarpolette - 21.05 Les progrès de la médecine - 22.00 Dernières informations - 22.05 Téléjournal.

#### Cinemas

Cinéma ETOILE - Martigny

Lundi 8 et mardi 9 : tout le faste de l'Egypte antique revit dans « La vallée des pharaons » (dès 16 ans révolus).

Dès mercredi 10, festival d'été. Cette semaine : « Semaine du western ». Deux séances par jour : à 20 h. et 22 h.

CORSO - Martigny

Lundi 8 et mardi 9 : des sensations fortes avec « Portrait-robot » (dès 18 ans révolus).

Dès mercredi 10 : Toute la magie du désert dans « Le Cheik Rouge » (dès 16 ans révolus).

#### MUSEE POUR ENFANTS

Une collection exceptionnelle de jouets de plusieurs siècles est exposée dans un musée d'Edimbourg, pour la plus grande joie des visiteurs, grands et petits. La plupart de ces jouets proviennent de collections particulières et de chambres d'enfants de nombreux pays.

### MUNICIPALITÉ DE SION

## Recrutement d'agents de police

La Municipalité de Sion procède à un recrutement d'agents de police. Les offres, accompagnées du curriculum vitae, doivent parvenir au chef de la police municipale pour le 20 juillet 1963.

#### Conditions générales d'admission :

- être soldat
- jouir d'une bonne santé et d'une bonne réputation
- justifier d'une instruction suffisante.

Limite d'âge : 30 ans. Il peut être dérogé à cette disposition si le candidat a déjà une formation professionnelle. P 10145 S

### A VENDRE

1 armoire 2 portes, 1 commode 3 tiroirs, 1 table de chevet, 1 divan-lit 90 x 190 cm., 1 matelas ressorts (garanti 10 ans), le tout à enlever pour

**Fr. 490.-**

(Port compris)

**KURTH**

Rives-de-la-Morges 6

**MORGES**

Tél. (021) 71 39 49

P 1533 L

### IVRE...

De quelle façon un alcoolique cette complainte d'enivre vous indique votre prosp. grad. Engag. discret.

Sarona-Laboratoires, Sulgen/TG

### TONNEAUX pour fruits

avec portettes, de 50 à 300 litres.  
Tonnellerie Angehrn  
Pully, tél. (021) 28 10 05.  
P 80 L

Exigez le „Confédéré“  
dans les établissements publics que vous fréquentez !

## Au Bambino

Martigny-Ville

## Rabais intéressant

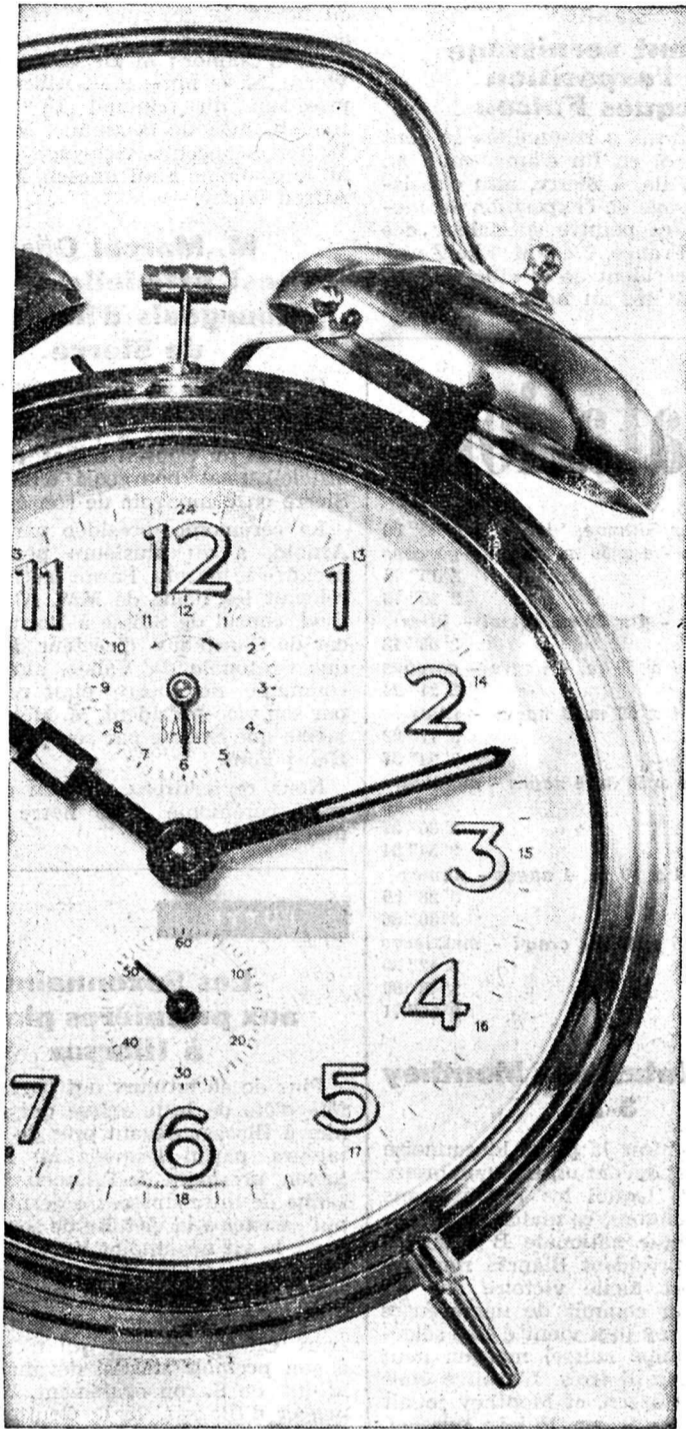
Vente au rabais autorisée du 10 au 23 juillet

- jupes et blouses à partir de . . . . . Fr. 5,-
- blazer à partir de . . . . . Fr. 15,-
- Robes à partir de . . . . . Fr. 10,-
- Manteaux d'hiver à partir de . . . . . Fr. 20,-
- Pantalons, tabliers, manteaux de pluie, costumes, etc.
- Téléphone (026) 6 12 90. P 10265 S

LISEZ  
ET FAITES LIRE

# LE CONFÉDÉRÉ

# Vente au rabais



AUTORISÉE  
DU 10 AU 23 JUILLET 1963

## L'HEURE DE LA VÉRITÉ!

**Mercredi 10 juillet**  
sur tables spéciales  
**de 9 h. à 10 h. uniquement**

### Bas Dames

nylon, avec couture, la paire  
**-80**

de 14 h. à 15 h. uniquement

### Marinières Enfants

en tricot coton rayé, 4 à 16 ans  
**3,- 4,-**

**AUSSI LA QUALITÉ  
DANS NOS MAGASINS**



**MARTIGNY - SION**

# Cinéma



Lundi 8, mardi 9 - 16 ans rév.  
Tout le faste de l'Egypte antique

**LA VALLÉE DES PHARAONS**  
avec  
Debra Paget et Ettore Manni



Lundi 8, mardi 9 - 18 ans rév.

Un puissant « série noire »  
**PORTRAIT-ROBOT**  
avec  
Mce Ronet et Andréa Parisy

Entreprise des bords du Léman cherche jeunes

## comptables

si possible de langue maternelle française, avec bonnes connaissances en anglais, bénéficiant d'une formation commerciale et capables d'établir des bilans et des comptes de profits et pertes.  
Veuillez faire offres détaillées sous chiffre 599-372 Publicitas Lausanne.

## 2 portes basculantes

240 x 300 cm., état de neuf, à vendre bas prix cause transformation. Les fils d'A. Roth, Saxon, tél. 026 - 6 24 16.

Bureau technique de Sion cherche

## secrétaire

expérimentée, indépendante, de confiance; place stable. Semaine de 5 jours.  
Faire offre avec certificats, prétentions et photo, par écrit sous chiffre P 10103 à Publicitas Sion.

La Caisse de prévoyance en cas de maladie (Société suisse de secours mutuels) (Krankenfuersorge) cherche pour sa section de Martigny et environs, un

## caissier

Nous offrons une activité accessoire, exigeant du tact et de la discrétion, à des conditions intéressantes. Les personnes de toute moralité, ayant de l'initiative, sont priées d'adresser leurs offres détaillées à notre Agence romande, case postale 787, St-François, Lausanne.

P 39773 L

### Docteur Rouiller

Médecin-dentiste  
Martigny-Gare

## de retour

P 9656 S

Bureau d'ingénieurs à Sion engage pour de suite ou date à convenir

## Un apprenti dessinateur en génie civil

Les candidats doivent avoir accompli un cycle d'Ecole secondaire complet et feront leurs offres écrites accompagnées de certificats et références à G. de Kalbermatten et F. Burri, ingénieurs diplômés E. P. F., S. I. A., 39, rue de Lausanne, à Sion. P 10173 S

## AGRIETTE

2,5 et 4 CV  
UN NAIN quant au prix  
UN GÉANT quant au rendement. Démonstration sans engagement.

Agence **AGRIA, G. FLEISCH, Saxon**  
Tél. (026) 6 24 70  
OFA 4126 L

Abonnez-vous au « Confédéré »

## Terrain pour Motel

à vendre, bordure route cantonale Martigny-Charrat. 6822 ou 3800 mètres carrés à fr. 35,- le mètre carré.  
Case postale 13 Sierre. P 328-22 S

## Mise au concours

La commune de Monthey met au concours un poste

### d'instituteur et d'institutrice

pour son école primaire (degré inférieur). Faire offres à la Direction des Ecoles de Monthey, d'ici au 9 juillet 1963.

## AGRIA

Atelier de réparation exclusivement pour AGRIA. 2, 5, 4, 6, 7 et 8 CV.  
AGRIA-AGENCE  
**G. Fleisch, Saxon** Tél. 026 / 6 24 70  
OFA 4126 L

pulvérisateur motoculteur tracteur faucheuse sarcluseuse

CORBILLARD  
AUTOMOBILE  
CERCUEILS  
COURONNES  
TRANSPORTS internationaux



**Pompes funèbres MARC CHAPOT**  
Tél. 026 / 6 14 13  
Martigny-Ville

Cherchons pour nos bureaux de Martigny

## une employée de bureau

pour correspondance, factures, téléphone et travaux divers. Eventuellement à la demi-journée.  
Ecrire sous chiffre P 10136 S à Publicitas Sion.

On cherche

## chauffeur-magasinier

pour chantier dans la région de Martigny. Téléphoner au 026 - 6 13 04. P 10162 S

# Les vertus civiques sont-elles menacées?

**Mercredi 10 juillet dès 12 h. 30  
la course la plus dure du monde  
sera à Martigny**

Je crois qu'il n'existe personne au monde qui n'ait entendu une fois ou l'autre parler du Tour de France.

Dès l'enfance on sait qu'en juillet se dispute la plus grande épreuve du monde. Grande non seulement par la distance que doivent parcourir les coureurs, mais grande aussi par toute son organisation et sa caravane publicitaire. Je ne crois pas qu'on puisse trouver une autre épreuve aussi haute en couleur que celle-ci.

Il n'y a pas non plus de courses où le drame est plus quotidien. Chacun a encore en mémoire les chutes spectaculaires de grands champions qui pour une seconde d'inattention perdaient le fruit de plusieurs années de travail.

On se souvient encore des terribles bagarres de prestige qui se déclenchèrent à l'époque des Bartali, Coppi, Kubler, Koblent et autres, à cette époque où notre cyclisme national dictait sa loi sur toutes les routes d'Europe. Les années ont maintenant passé, l'aurole de notre cyclisme s'est amincie au point de presque disparaître.

Cependant l'engouement des foules pour la grande boucle française demeure. Il est vrai que d'autres champions ont pris la relève et se livrent à des duels qui font la joie du commun des mortels.

Anglade veut gagner le tour. Van Looy le veut aussi. Anquetil entend dicter sa loi et l'Aigle de Tolède, Bahamontes, ne veut pas rester en arrière. En plus de tous ces champions il y a encore tous les outsiders, qui sans se faire trop remarquer gagnent des étapes, provoquent les seigneurs, courent de telle manière que tous les jours la bataille de prestige fait rage.

Depuis deux ans, le Tour de France a encore augmenté son intérêt en se partageant en deux. D'une part le tour des « géants » et d'autre part, ce fameux tour de l'Avenir, où, chose qui fait plaisir, nos coureurs suisses tiennent la dragée haute aux Soviétiques qui voulaient tout avaler lors des premières étapes.

Jean Luisier, le seul coureur valaisain ayant participé au Tour de France comme professionnel, nous disait un jour que c'était bien là la course la plus inhumaine qu'on puisse imaginer.

Je crois que cette déclaration approche de très près la vérité.

C'est donc cette fameuse course que le public valaisain pourra applaudir au passage, mercredi. En effet, coureurs, suiveurs et caravane publicitaire emprunteront le territoire valaisain en venant du Grand-St-Bernard, passeront à Martigny-Croix où aura lieu le ravitaillement avant d'attaquer la dure montée du col de la Forclaz.

A l'énoncé de ce parcours, on admettra aisément qu'il y a peu de chance pour que le peloton passe groupé. Ainsi, on pourra tout à loisir admirer les favoris.

Le Vélo-club Excelsior, de Martigny, qui a pris la responsabilité d'organiser ce ravitaillement est à féliciter pour avoir osé prendre de tels risques financiers.

Car c'est un risque que d'assumer une telle organisation.

Cependant les dirigeants du vélo-club savent qu'ils peuvent compter sur l'esprit

de sportivité des Valaisans qui ne manqueront pas de porter ce jour le petit insigne aux couleurs françaises.

En l'achetant ils feront d'une pierre deux coups. D'abord ils témoigneront de leur sympathie à nos amis français et ensuite ils permettront aux organisateurs locaux de boucler leurs comptes sans y laisser de leur argent.

**Les structures de base de notre pays ont permis chez nous la survie d'un régime plus que centenaire, ceci quand bien même des pays voisins ont connu durant le même temps des bouleversements considérables. Cependant tout est loin d'être parfait chez nous. Il faut donc que l'Etat régleme le désordre et l'indiscipline qui ont tendance à se faire jour, les vertus civiques étant sérieusement menacées.**

## DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

**Brillant vernissage de l'exposition Jacques Falcou**

De nombreuses personnalités se sont rendues samedi en fin d'après-midi au château de Villa, à Sierre, afin d'assister au vernissage de l'exposition de Jacques Falcou, ce peintre spécialiste des paysages de France. C'est M. Elie Zwissig, ancien président de la ville qui accueillit les invités au nombre desquels

on notait la présence de M. le consul général de France et Madame la comtesse O'Connor; M. Dr Charles Rey-de Werra, M. et Mme Paul-Albert Berclaz, président du tribunal II, M. Henri Imesch, juge de commune, M. et Mme Walter Schoechli, vice-juge de Sierre, M. le chanoine Paul Imesch, M. et Mme Alfred Wicky.

**M. Marcel Gard est officiellement bourgeois d'honneur de Sierre**

C'est samedi en fin d'après-midi que s'est déroulée à Saint-Luc la manifestation qui permit à M. Marcel Gard, président du Conseil d'Etat, d'être reçu officiellement bourgeois d'honneur de Sierre en compagnie de son épouse.

La cérémonie, présidée par M. Jean Arnold, a vu plusieurs personnalités prendre la parole. Parmi les invités, on relevait les noms de MM. Alfred Berthod, consul de Suisse à Bordeaux, Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, alors que la commune de Sierre était représentée par son vice-président, M. Métrailler, de même que St-Luc par son président, M. Henri Pont.

Nous reviendrons plus en détail sur cette cérémonie dans notre prochain numéro.

## LUTTE

**Les Saxonnais aux premières places à Illarsaz**

Plus de 40 lutteurs ont participé à la fête d'été de lutte suisse qui a eu lieu hier à Illarsaz devant près de 600 spectateurs, parmi lesquels M. Milhit de Saxon, président de l'Association valaisanne de lutte suisse. Ce dernier, s'il ne put assister à la victoire de son fils Bernard, le vit néanmoins livrer à Adolphe Briger, de Saint-Nicolas, la passe la plus spectaculaire de la journée.

La victoire revint à un autre Saxonnain, Charly Nicolet, qui n'en est pas à son premier succès, devant Bernard Milhit, de Saxon également. 3e Leuzenegger d'Illarsaz, 4e R. Grutter, Sierre, 5e Rouiller d'Illarsaz, 6e Brigger, Saint-Nicolas, etc.

Très bonne organisation du club local présidé par M. Alphonse Fracheboud.

JCC

## CYCLISME

**Le Genevois F. Blanc remporte la course de côte Sion-Savièse**

En l'absence des Valaisans K. Baumgartner et L. Genoud, qui ont participé au tour du Tessin pour amateurs, la première course de côte valaisanne Sion-Savièse (ou plus exactement jusqu'aux Mayens de la Zour) n'a pas connu une grande histoire. Néanmoins, elle a bénéficié du beau temps et surtout d'une remarquable affluence. Tout Savièse était là.

Ce sont — une fois de plus — les inscrits de dernière heure, les indépendants B Blanc et Hauser qui ont fait la course de A jusqu'à Z. Les 34 juniors partent deux minutes avant les deux indépendants B, les 17 amateurs A et les 25 amateurs B. Il y eut donc 78 coureurs au départ. Dès les premiers contre-forts de la grimpe qui passe par La Muraz, Régamey, Fatton, Blanc, Hauser et O. Richner se lancèrent à la poursuite des juniors de tête, soit Mivelaz, Ch. Mathieu, Wyssen, Linder et Perrillard. La jonction se fit à la sortie du village de Chandolin (à 9 km. du départ) début de la première véritable montée de la journée. Les concurrents devaient en effet aller jusqu'au camp de la DCA puis redescendre sur Granois, passer St-Germain et aller jusqu'à Drône pour attaquer la route conduisant aux Mayens de la Zour (21 km. au total).

Blanc, Hauser et Régamey se détachèrent bientôt du groupe de tête réduit progressivement à 9 hommes. Régamey perdit le contact dans la descente et à Drône, les positions étaient les suivantes: Blanc et Hauser; Régamey à 35"; Mivelaz à 50"; Fatton et Recordon à 1'30"; Ch. Mathieu à 1'45"; Crisinel à 2'15", etc.

Le Sédunois Charly Mathieu qui n'est encore que junior termina comme premier Valaisain. Blanc battit Hauser au sprint.

Classement: 1. F. Blanc, Genève, en 54'55" (moyenne 22 km. 943); 2. Hauser, Arbon, m. t.; 3. H. Régamey, Vevey, 55'50"; 4. G. Fatton, Lausanne, 57'56"; 5. R. Mivelaz, Lausanne, 58'01"; 6. Chr. Recordon, Yverdon, 58'27"; 7. Ch. Mathieu, Sion, 58'51"; 8. E. Denler, Melchnau, 58'58"; 9. J.-P. Crisinel, Montreux, 58'59"; 10. Ed. Rey, Sierre, 59'17", etc.

## Championnats valaisans de natation

Pas moins de treize nouveaux records ont été établis à l'occasion des championnats valaisans de natation qui ont bénéficié d'une chaleur caniculaire à Martigny. Ce chiffre indique bien une sensible progression en catégorie Jeunesse I surtout puisque ces performances se répartissent ainsi: 5 pour la Jeunesse I, 4 pour les Seniors, 3 pour la Jeunesse II et 1 pour les Juniors. En voici les titulaires: D. Nebel, Monthey, 46"01 (50 m. dauphin), M. Perraudin, Sion, 40"06 (50 m. dauphin), A. Vaudan, Martigny, 1'30"96 (100 m. dos) R. Crettenand, Martigny, 40"82 (50 m. brasse), M.-Claire Collaud 48"86 (50 m. brasse), A. Vaudan, Martigny 1'12"12 (100 m. crawl), M.-Françoise Maye, Sion 1'50"75 (100 m. brasse, R. Hubler, Martigny, 1'37"23 (100 m. brasse), Elisabeth Brechbuhl, Sion, 1'23"51 (100 m. crawl), M. Perraudin, Sion, 1'37"08 (100 m. dauphin), Elisabeth Brechbuhl, Sion, 1'29"06 (100 m. crawl), Catherine Krieger, Martigny, 1'45"87 (100 m. brasse).

En relais juniors, les quatre titres ont été remportés par les Sédunois; en relais seniors, deux titres sont revenus à Sion et un à Monthey.

**Jeunesse II - 50 m. dauphin - garçons**

1. Nebel Daniel, Monthey 46"01

**Jeunesse I - 50 m. dauphin - garçons**

1. Perraudin Michel, Sion 40"06

**Jeunesse III - 50 m. brasse - filles**

1. Braun Margaret, Sion 55"21

**Juniors - 100 m. dos - garçons**

1. Morand Bernard, Sierre 1'27"10

2. Vaudan Gérard, Martigny 1'30"57

**Jeunesse I - 100 m. dos - garçons**

1. Vaudan André, Martigny 1'30"96

2. Zuber Jean, Sierre 1'37"08

**Seniors - 100 m. dos - dames**

1. Hallenbarter Simone, Sion 1'46"11

**Jeunesse II - 50 m. brasse - garçons**

1. Crettenand Robert, Martigny 40"82

2. Nebel Daniel, Monthey 43"53

3. Brechbuhl Jean, Sion 51"05

4. Berclaz Raymond, Martigny 54"08

**Jeunesse II - 50 m. brasse - filles**

1. Collaud M.-Claire, Martigny 48"86

2. Plaschy Bénédicte, Monthey 50"93

3. Pellouchoud Michèle, Martigny 53"36

4. Giroud Michèle, Martigny 57"02

**Jeunesse II - 50 m. crawl - garçons**

1. Nebel Daniel, Monthey 34"70

2. Chappex Cl.-Alain, Monthey 38"19

3. Crettenand Robert, Martigny 38"41

4. Berclaz Raymond, Martigny 44"75

5. Leroy Alain, Martigny 53"68

**Jeunesse I - 100 m. crawl - garçons**

1. Vaudan André, Martigny 1'12"12

2. Perraudin Michel, Sion 1'15"87

3. Werlen Christophe, Sion 1'19"06

4. Capponi Sandro, Sion 1'19"20

5. Bressoud Flavien, Monthey 1'26"98

**Jeunesse II - 50 m. crawl - filles**

1. Collaud M.-Claire, Martigny 47"58

2. Pellouchoud Michèle, Martigny 48"84

3. Plaschy Bénédicte, Monthey 57"92

**Jeunesse III - 50 m. crawl - garçons**

1. Bovier Patrice, Martigny 42"34

2. Collaud Philippe, Martigny 59"23

**Juniors - 200 m. brasse - garçons**

1. Barman Bernard, Monthey 3'52"50

2. Capponi Carlo, Sion 4'07"72

**Juniors - 200 m. brasse - filles**

1. Maye Françoise, Sion 4'01"40

**Seniors - 200 m. 4 nages - messieurs**

1. Hubler René, Monthey 3'49"16

**Juniors - 100 m. crawl - garçons**

1. Turin Christian, Monthey 1'11"40

**Jeunesse III - 50 m. dos - garçons**

1. Bovier Patrice, Martigny 56"96

**Seniors - 100 m. brasse - dames**

1. Maye M.-Françoise, Sion 1'50"75

**Seniors - 100 m. brasse - messieurs**

1. Hubler René, Monthey 1'37"23

2. Barman Bernard, Monthey 1'45"02

**Seniors - 400 m. crawl - messieurs**

1. Bussien Armand, Monthey 6'03"32

2. Werlen Christophe, Sion 6'17"21

3. Morand Bernard, Sierre 6'37"04

**Jeunesse I - 100 m. crawl - filles**

1. Brechbuhl Elisabeth, Sion 1'23"51

**Juniors - 100 m. crawl - filles**

1. Hallenbarter Simone, Sion 1'36"65

**Jeunesse I - 100 m. brasse - garçons**

1. Zuber Jean, Sierre 1'38"95

2. Capponi Carlo, Sion 1'47"01

**Juniors - 100 m. dauphin - garçons**

1. Perraudin Michel, Sion 1'37"08

**Seniors - 100 m. crawl - dames**

1. Brechbuhl Elisabeth, Sion 1'29"06

**Seniors - 100 m. crawl - messieurs**

1. Bussien Armand, Monthey 1'08"44

2. Defago Bernard, Monthey 1'16"43

3. Balduzzi Oreste, Monthey 1'17"62

**Jeunesse II - 50 m. dos - garçons**

1. Nebel Daniel, Monthey 44"20

2. Crettenand Robert, Martigny 46"56

3. Chappex Cl.-Alain, Monthey 48"67

**Jeunesse III - 50 m. brasse - garçons**

1. Collaud Philippe, Martigny 1'12"43

**Jeunesse I - 100 m. brasse - filles**

1. Krieger Catherine, Martigny 1'45"87

2. Maye M.-Françoise, Sion 1'52"64

**Seniors - 100 m. dos - messieurs**

1. Balduzzi Oreste, Monthey 1'32"13

**Seniors II - 100 m. brasse - messieurs**

1. Spahr Jean, Martigny 1'40"37

**Jeunesse I - 100 m. dos - filles**

1. Brechbuhl Elisabeth, Sion 1'52"51

**Juniors - 100 m. dos - filles**

## Passage en Valais le 10 juillet à 14 h. 30

**ST-RAPHAEL-GITANE**  
Maillot: rouge, blanc, bande noire, bleu ciel

- Anquetil J. (F)
- Stablinski (F)
- Elliott S. (Ir.)
- Everaert P. (F)
- Geldermans (H)
- Ignolin G. (F)
- Lebaube J.-C. (F)
- Novak A. (F)
- Rostollan L. (F)
- Thielin G. (F)

**MERCIER-BP-HUTCHINSON**

Maillot: violet, quart manche jaune

- Beuffeuil P. (F)
- Cazala R. (F)
- Gainche J. (F)
- Hellemans (B)
- Milesi J. (F)
- Poulidor R. (F)
- Van Schil V. (B)
- Verhaegen (B)

**FAEMA-FLANDRIA**

Maillot: rouge, ceinture blanche

- Bocklandt (B)
- Brands F. (B)
- Desmet A. (B)
- Gomez del Moral (E)
- Ongenaes M. (B)
- Soler A. (E)
- Suarez A. (E)

**WIEL'S GROENE-LEEUE**

Maillot: vert foncé, bande rouge

- Beheydt B. (B)
- Desmet (I) (B)
- Desmet (II) (B)
- Doom D. (B)
- Junkermann (A)
- Messelis A. (B)
- Molenaers (B)
- Pauwels E. (B)
- Puschel D. (A)
- Van Meenen (B)

**MARGNAT-PALOMA-DUNLOP**

Maillot: bleu, épaules blanches

- Bahamontés (E)
- Campillo J. (E)
- Darrigade (F)
- Dotto J. (F)
- Dupont J. (F)
- Graczyk J. (F)
- Mattio C. (F)
- Otano L. (E)
- Thomin J. (F)

**CARPANO**

Maillot: rayures blanc et noir

- Azzini C. (I)
- Bailletti A. (I)
- Barale G. (I)
- Gimmi K. (S)
- Guernieri L. (I)
- Sartore G. (I)

**PELFORTH-SAUVAGE-LEJEUNE-Wolber**

Maillot: jaune, blanc, bleu, parements blancs

- Anglade H. (F)
- Epaud (F)
- Enthoven D. (H)
- Foucher A. (F)
- Groussard G. (F)
- Groussard J. (F)
- Mahe F. (F)
- Ramsbottom (A)

**FERRYS**

Maillot: rose

- Bertran A. (E)
- Hernandez (E)
- Karmany A. (E)
- Manzanèque (E)
- Martin E. (E)
- Mas G. (E)
- Perez-Frances (E)
- Rey R. (E)
- San Emeterio (E)
- Cruz E. (E)

**G.-B.-C. LIBERTAS**

Maillot: bleu ciel et blanc

- Aerenhouts (B)
- Janssens L. (B)
- Van Geneugden (B)
- Van Looy R. (B)
- Van Tongerlo (B)
- Zilverberg (B)

**I. B. A. C.**

Maillot: rouge, bleu, bande blanche

- Battistini (I)

92. Ferrari D. (I)

93. Fontona R. (I)

**MOLTENI**

Maillot: chamois, bande bleue

99. Falaschi R. (I)

**KAS**

Maillot: jaune et bleu

101. Barrutia A. (E)

103. Elorza S. (E)

104. Gabica F. (E)

106. Pacheco M. (E)

108. Uriona V. (E)

**PEUGEOT-BP-ENGLBERT**

Maillot: damier noir et blanc

111. Bracke F. (B)